

**DECISION DU MAIRE EN DATE DU 7 JUILLET 2023**

Nous, Roger DIDIER, Maire de la Ville de GAP,

- Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération de délégation de pouvoirs donnée à M. le Maire par le Conseil Municipal du 29.06.2018 visée en Préfecture le 09.07.2018 ;
- Vu l'arrêté de délégation de fonction et de signature de M. MEDILI, Adjoint au Maire en date du 02.06.2020 ;
- Vu les articles R2123-1 et R2185-1 du code de la commande publique
- Vu la consultation lancée le 17 mars 2023 pour la réhabilitation de l'école Anselme Gras lot « désamiantage » ;
- Considérant qu'au cours de la consultation, il est apparu que le budget alloué pour l'opération était insuffisant par rapport à l'ampleur des travaux prévus ;
- Considérant qu'il a été décidé de réduire les travaux pour se consacrer à la rénovation énergétique uniquement afin de respecter l'enveloppe allouée ;
- Considérant qu'il s'agit d'une modification substantielle des cahiers des charges techniques particulières ;
- Considérant que les motifs ci-dessus évoqués justifient de la préservation de l'intérêt général;

**DECIDONS**

**Article 1 :**

La consultation pour la réhabilitation de l'école Anselme Gras lot « désamiantage » est déclarée sans suite pour motif d'intérêt général.

**Article 2 :**

Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Directeur des Bâtiments sont chargés de l'exécution de la présente décision.

FAIT ET ARRÊTÉ en MAIRIE, à Gap, le 7 JUILLET 2023

Le Maire-Adjoint

Vincent MEDILI

Transmis en Préfecture le : 10.07.23  
Publié ou notifié le : 10.07.23



## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE GAP (05)  
Utilisateur : ACTES VILLE

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : **D2023\_07\_315**  
Objet : **MAPA 3- réhabilitation du groupe scolaire d'Anselme  
Gras pour le lot « Dépollution amiante » -**  
Type de transaction : Transmission d'actes  
Date de la décision : 2023-07-07 00:00:00+02  
Nature de l'acte : Actes individuels  
Documents papiers complémentaires : NON  
Classification matières/sous-matières : 1.1 - Marchés publics  
Identifiant unique : 005-210500617-20230707-D2023\_07\_315-AI  
URL d'archivage : Non définie  
Notification : Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 005-210500617-20230707-D2023_07_315-AI-1-1_0.xml	text/xml	943 o
<b>Document principal (Acte individuel)</b> Nom original : D_12961.pdf Nom métier : 99_AI-005-210500617-20230707-D2023_07_315-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	50.9 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	10 juillet 2023 à 13h53min46s	Dépôt initial
En attente de transmission	10 juillet 2023 à 13h53min50s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	10 juillet 2023 à 13h53min53s	Transmis au MI
Acquittement reçu	10 juillet 2023 à 13h54min00s	Reçu par le MI le 2023-07-10